

À PROPOS DE L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DES ADULTES

Conception et méthodes

L'Évaluation des compétences de adultes, lancée dans le cadre du Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC), évalue les compétences des adultes âgés de 16 à 65 ans en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique. Ces compétences clés en traitement de l'information sont pertinentes pour les adultes dans de nombreux contextes sociaux et professionnels, et nécessaires à leur pleine intégration et participation au marché du travail, à l'éducation, à la formation et à la vie sociale et civique.

Des informations contextuelles sur les répondants, relatives à leur niveau de formation et à leurs expériences professionnelles, et à d'autres retombées, telles que leur état de santé, ont également été collectées. En outre, cette évaluation permet de récolter toute une série d'informations sur les activités des répondants liées à la lecture et à la maîtrise des chiffres, et sur l'utilisation des TIC (technologies de l'information et de la communication) dans le cadre professionnel et dans la vie quotidienne. L'évaluation fournit également des informations sur tout un ensemble de compétences génériques exigées dans le cadre professionnel, comme la collaboration avec autrui ou l'organisation de son temps. Il a également été demandé aux répondants si leurs compétences et leurs qualifications correspondent aux exigences de leur fonction professionnelle et s'ils disposent d'autonomie dans le cadre de cette activité.

L'Évaluation des compétences des adultes est conçue essentiellement comme une évaluation informatisée. La plupart des répondants ont effectué l'évaluation sous cette forme. Ceux qui disposaient de peu, voire d'aucune expérience en informatique ont répondu à la version papier-crayon. Les répondants ont effectué l'évaluation dans la langue nationale ou dans une langue de leur pays de résidence, et parfois, dans une langue minoritaire.

Vingt-quatre pays¹ ont participé à la première édition de l'évaluation². La collecte des données s'est déroulée entre août 2011 et mars 2012 dans la plupart des pays. Tous les pays participants ont administré les évaluations en littératie et en numératie. Quatre pays (Chypre³, l'Espagne, la France et l'Italie) n'ont pas administré l'évaluation de résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique.

Il convient de porter à l'attention des lecteurs que l'échantillon de la Fédération de Russie n'inclut pas la population de la municipalité de Moscou. Les données publiées dans le présent rapport ne sont donc pas représentatives de l'ensemble de la population âgée de 16 à 65 ans résidant en Fédération de Russie, mais de la population de la Fédération de Russie, à l'exclusion de la population de la municipalité de Moscou. Des informations plus détaillées concernant les données de la Fédération de Russie, ainsi que celles d'autres pays, sont disponibles dans le rapport technique de l'Évaluation des compétences des adultes, *Technical Report of the Survey of Adult Skills* (OCDE, 2013, à paraître).

Pour plus d'informations sur la conception et les méthodes de l'évaluation, voir :

OCDE (2013), *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013 : Premiers résultats de l'Évaluation des compétences des adultes*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264204096-fr>.

OCDE (2013), *L'Évaluation des compétences des adultes : Manuel à l'usage des lecteurs*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264204126-fr>.

L'Évaluation des compétences des adultes définit la littératie, la numératie, et la résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique de la façon suivante :

Littératie

La littératie est définie comme la capacité de comprendre, d'évaluer, d'utiliser et de s'engager dans des textes écrits pour participer à la société, pour accomplir ses objectifs, et pour développer ses connaissances et son potentiel.

Elle ne concerne pas la compréhension ou la production orale, ni la production de textes écrits. La littératie est une compétence qui implique la capacité de construire du sens, d'analyser et d'utiliser des textes dans le but d'atteindre divers objectifs dans différents contextes. Elle dépasse donc largement la seule capacité de décodage et de compréhension de textes ; en effet, elle englobe la capacité de réagir à des textes de façon appropriée en fonction d'un contexte particulier.

Numératie

La numératie est définie comme la capacité de localiser, d'utiliser, d'interpréter et de communiquer de l'information et des concepts mathématiques afin de s'engager et de gérer les demandes mathématiques de tout un éventail de situations de la vie adulte. Une personne compétente en numératie répond correctement au contenu, aux informations et aux concepts mathématiques représentés de façons diverses afin de gérer des situations et de résoudre des problèmes de la vie réelle. Si les performances en numératie dépendent en partie de la capacité à lire et à comprendre un texte, la numératie implique d'autres capacités que l'application de compétences arithmétiques à des informations comprises dans un texte.

Résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique

La résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique est définie comme la capacité d'utiliser les technologies numériques, les outils de communication et les réseaux pour acquérir et évaluer de l'information, communiquer avec autrui et accomplir des tâches pratiques. L'évaluation met l'accent sur « les capacités à résoudre des problèmes à des fins personnelles, professionnelles ou civiques en mettant en place des objectifs et des plans appropriés, et en localisant et en utilisant l'information via les ordinateurs et les réseaux d'ordinateurs » (*Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013 : Premiers résultats de l'Évaluation des compétences des adultes*, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264204096-fr>).

La résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique représente le point de jonction entre ce que l'on appelle parfois les « compétences en informatique » (c'est-à-dire la capacité à utiliser les outils et les applications de technologies de l'information et de la communication [TIC]) et les aptitudes cognitives nécessaires pour résoudre des problèmes. Toutefois, l'objectif n'est pas de tester les compétences en matière d'utilisation des outils et des applications informatiques de façon isolée, mais plutôt d'évaluer la capacité des adultes à utiliser ces outils afin de situer, de traiter, d'évaluer et d'analyser les informations de façon efficace et ciblée.

Présentation des résultats

Dans chacun des trois domaines évalués, la compétence est considérée comme un continuum d'aptitudes impliquant la maîtrise de tâches de traitement de l'information de difficulté croissante. Les résultats sont présentés sur une échelle de 500 points.

Pour faciliter l'interprétation des résultats, les échelles sont divisées en « niveaux de compétence » en fonction des plages de scores. Il existe six niveaux de compétence pour la littératie et la numératie (niveaux 1 à 5, et niveau inférieur au niveau 1) et quatre niveaux pour la résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique (niveaux 1 à 3, et niveau inférieur au niveau 1). Chaque niveau de compétence est défini en fonction des caractéristiques des types de tâches susceptibles d'être réussies par les adultes obtenant un score donné dans une plage définie de l'échelle de compétence. Les différents types de tâches liées à chaque niveau de compétence en littératie sont décrits ci-après :

Compétences au niveau 5 (scores égaux ou supérieurs à 376 points)

Le niveau 5 est le niveau le plus élevé sur l'échelle de compétence en littératie. Les adultes atteignant ce niveau sont en mesure de rechercher des informations dans plusieurs textes denses et de les intégrer, de synthétiser des idées semblables ou contraires, ou d'évaluer des arguments et des preuves. Ils peuvent appliquer et évaluer des modèles logiques et conceptuels, et analyser la fiabilité des sources d'information, ainsi que sélectionner les informations clés. Ils reconnaissent les marqueurs rhétoriques subtils et effectuent des inférences de haut niveau ou recourent à des connaissances spécifiques.

Compétences au niveau 4 (scores compris entre 326 points et moins de 376 points)

Au niveau 4, les adultes sont en mesure de réaliser des opérations composées de plusieurs étapes afin d'intégrer, d'interpréter ou de synthétiser des informations provenant de textes continus, non continus, mixtes ou multiples, qui peuvent être complexes ou longs, tout en comprenant des informations conditionnelles ou contradictoires.

Compétences au niveau 3 (scores compris entre 276 points et moins de 326 points)

Au niveau 3, les adultes sont en mesure de comprendre et de répondre correctement à des textes denses ou longs, continus, non continus, mixtes ou comptant des pages multiples. Ils comprennent la structure des textes et les procédés rhétoriques, et peuvent identifier, interpréter ou évaluer une ou plusieurs informations, et réaliser des inférences correctes. Ils peuvent également réaliser des opérations comprenant plusieurs étapes et sélectionner des données dans des énoncés contradictoires afin de trouver et de formuler les réponses.

Compétences au niveau 2 (scores compris entre 226 points et moins de 276 points)

Au niveau 2, les adultes sont en mesure d'intégrer au moins deux informations en fonction de critères, de les comparer, de les mettre en opposition ou d'engager une réflexion à leur sujet, et d'effectuer des inférences de faible niveau. Ils sont capables de parcourir des textes numériques pour localiser et repérer les informations dans différentes parties d'un document.

Compétences au niveau 1 (scores compris entre 176 points et moins de 226 points)

Au niveau 1, les adultes sont en mesure de lire des textes numériques ou imprimés continus, non continus ou mixtes relativement courts afin de trouver une information identique ou synonyme à l'information donnée dans la question ou la consigne. Les textes comprennent peu d'informations contradictoires. Les adultes atteignant ce niveau peuvent remplir des formulaires simples, comprennent un vocabulaire de base, saisissent le sens des phrases et lisent des textes continus avec une certaine aisance.

Compétences en deçà du niveau 1 (scores inférieurs à 176 points)

Les individus se situant à ce niveau sont capables de lire des textes succincts sur des sujets familiers et de localiser une information unique de forme identique à la question ou à la consigne. Seul un vocabulaire de base est requis et le lecteur n'a pas besoin de comprendre la structure des phrases ou des paragraphes. Les tâches inférieures au niveau 1 ne font appel à aucune caractéristique propre aux textes numériques.

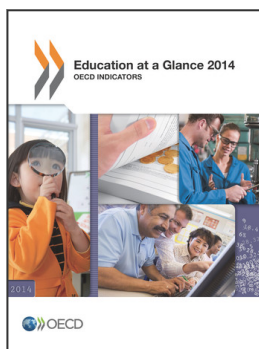
Pour plus d'informations sur l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC), voir <http://skills.oecd.org> et <http://www.oecd.org/site/piaac>.

Notes

1. L'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique (Flandre), le Canada, Chypre, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Fédération de Russie, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni (Angleterre/Irlande du Nord) et la Suède.
2. Neuf pays supplémentaires effectueront la collecte des données en 2014.
3. Il convient de prendre connaissance des remarques ci-dessous émises par la Turquie et par les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et l'Union européenne concernant le statut de Chypre :

Note de la Turquie : les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne : la République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.



Extrait de :
Education at a Glance 2014
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/eag-2014-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « À propos de l'Évaluation des compétences des adultes », dans *Education at a Glance 2014 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2014-5-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.